

# A La Rochelle, le premier marché local d'Europe

Une coopérative permet aux entreprises et aux citoyens de financer des projets vertueux

## REPORTAGE

FRONTENAY-ROHAN-ROHAN (DEUX-SÈVRES) ET LA ROCHELLE - envoyée spéciale

Il désigne avec un brin de fierté le paysage typique que tous, ici, appellent la Venise verte. D'abord, les conches, ces petits canaux qui irriguent le Marais poitevin. Ensuite, les rangées de frênes têtards et de peupliers qui s'élancent pour former une voûte végétale. « C'est l'emblème du marais, l'image que l'on voit quand on se promène en barque », explique Sébastien Mercier, sur son terrain de 8 hectares situé à Frontenay-Rohan-Rohan (Deux-Sèvres). Mais cette cathédrale de verdure risque de disparaître : les 400 000 frênes têtards du marais sont condamnés, malades de la chalarose, provoquée par un champignon qui les détruit petit à petit de l'intérieur. « Regardez, celui-ci est mort », s'émeut-il, en tirant sur un grand tronc sec qui se détache sans un bruit.

Alors, pour transmettre à sa fille de 11 ans ce « patrimoine » qui lui a été légué par son père, l'entrepreneur s'est associé avec le parc naturel régional du Marais poitevin. Plus de 450 arbres ont été plantés chez lui cet hiver, des chênes pédonculés, des peupliers noirs, des érables, des ormes champêtres, qui se hérissent timidement derrière les frênes. « On double la rangée, comme ça, on permet aux frênes de tenir le plus longtemps possible, car ce sont des hôtels à biodiversité. L'idée est d'assurer une transition douce du paysage », explique Sandrine Guihéneuf, la directrice technique du parc. Coût de l'opération : 8 000 euros, financés grâce à un montage inédit. L'argent a été versé par une entreprise par le biais de la coopérative carbone de La Rochelle, le premier marché de carbone local de France et d'Europe.

Cette initiative pilote, qui fait des émules à Paris, Bordeaux, Le Mans ou Brest, emploie cinq salariés, installés dans un petit bureau au sein du quartier bas carbone Atlantech, sis à Lagord, en banlieue de La Rochelle.

L'opérateur a été créé en décembre 2020 par les poids lourds du territoire : la ville, la communauté d'agglomération, le port de commerce, l'université et Atlantech.

« Cet outil technique et financier est au cœur de la stratégie pour réduire les émissions de notre territoire et séquestrer celles résiduelles », explique Anne Rostaing, la directrice générale de cette société coopérative d'intérêt collectif (SCIC). La tâche est vaste, alors que l'agglomération de La Rochelle – 28 communes et 170 000 habitants – s'est fixé il y a trois ans un objectif ambitieux : réduire ses émissions de 30 % d'ici à 2030, pour atteindre la neutralité carbone en 2040, soit dix ans avant l'engagement national.

### Traçabilité dans le temps

Pour s'attaquer aux 2 millions de tonnes équivalent CO<sub>2</sub> émises par l'agglomération chaque année, le programme La Rochelle territoire zéro carbone, reconnu d'intérêt national par l'Etat et doté d'un budget de 80 millions d'euros, développe soixante-dix actions pilotes, dans tous les domaines, des bâtiments à la production d'énergie renouvelable en passant par les mobilités, l'alimentation et le tourisme.

Bras armé de cette organisation, la coopérative carbone permet d'abord de financer des projets écologiquement vertueux. Des citoyens et des entreprises peuvent, dans l'immédiat, payer pour créer des microforêts sur le territoire ou planter des arbres dans le Marais poitevin – une urgence alors que La Rochelle est l'une des villes les moins arborées de France. Les projets ont été sélectionnés par la coopérative, qui évalue les économies de gaz à effet de serre générées et leur délivre un label bas carbone national ou local. Elle détermine, en accord avec le porteur de projet, un prix de la tonne de CO<sub>2</sub>, fixé entre 38 euros et 100 euros sur un marché de gré à gré, et intervient comme tiers de confiance.

En achetant des crédits carbone, les entreprises ou citoyens « contribuent à la neutralité carbone »,

ils ne compensent pas leurs propres émissions, prévient Anne Rostaing, qui se dit « consciente des travers » de la compensation carbone internationale. Pour éviter les écueils de ce procédé, qui donne bonne conscience aux entreprises mais ne permet pas forcément une réelle baisse des émissions et cause des dégâts dans les pays en développement, la coopérative carbone s'est fixé des garde-fous : elle vérifie que les projets sont de qualité et additionnels (ils n'auraient pas pu être financés sans les crédits carbone), elle assure un suivi et une traçabilité dans le temps (« plus facile quand on est sur place », précise l'ingénieure et économiste), et évite les conflits d'usage des sols.

Pour l'instant, ce sont 10 000 crédits carbone qui ont été générés, soit 10 000 tonnes équivalent

## L'agglomération rochelaise s'est fixé un objectif ambitieux : atteindre la neutralité carbone en 2040

CO<sub>2</sub> qui seront captées par les arbres entre 2020 et 2050, l'équivalent de l'empreinte carbone annuelle de 1 000 Français.

La coopérative carbone travaille à labelliser d'autres types de projets. D'abord, la valorisation des sols, un puits de carbone au fort potentiel dans une agglomération où les deux tiers de la superficie sont agricoles, essentielle-

ment des grandes cultures céréalières intensives. « Vendre des crédits carbone nous permettrait de financer des couverts végétaux et la protection de prairies, qui captent le carbone. Aujourd'hui, on a peu d'herbe ou de luzerne, car comme on n'a pas de vaches, c'est une perte sèche », explique Louis Boutteaud, l'un des associés de la Ferme des sens, une exploitation en bio de 140 hectares en Charente-Maritime, qui fait partie des sociétaires de la coopérative. La protection des zones humides, qui occupent 10 % de l'agglomération mais aussi une partie du Marais poitevin, pourrait également bénéficier de crédits. De même que la réhabilitation de bâtiments avec réemploi de matériaux, expérimentée à La Rochelle. Ou encore l'autoproduction et la consommation d'énergie à l'échelle locale ainsi que la fabrication de triporteurs à hydrogène (produit à partir de panneaux solaires) lancées à Atlantech.

### Prévenir le « greenwashing »

Pour éviter un jeu à somme nulle, la coopérative carbone aide aussi les entreprises, les communes ou les citoyens à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. Elle réalise des bilans carbone et construit des trajectoires de décarbonation, tant pour les TPE que pour les deux plus gros employeurs de la région, Alstom et Léa Nature.

Un an après son lancement, la structure, qui tourne avec un budget annuel de 400 000 euros, compte cinquante-deux sociétaires : vingt entreprises – dont désormais EDF R&D –, six entités publiques et vingt-six citoyens. « J'ai adhéré pour que l'avenir de ma fille soit meilleur que ce que laissent présager les projections scientifiques », explique Clémence Gingreau, professeure de 37 ans à l'école d'ingénieurs CESI, lors de l'assemblée générale de la coopérative, mercredi 30 mars. Celle qui ne se déplace qu'à vélo

et consomme bio, en vrac et en circuit court, a commencé par acheter des crédits carbone avant d'entrer au capital de la SCIC pour « aller plus loin dans l'engagement et participer aux votes ». Avec d'autres, elle travaille à la rédaction d'une charte éthique sur l'engagement des sociétaires et des contributeurs.

Dans une coopérative qui accueille des entreprises émettrices et où l'on s'interroge sur l'opportunité de défiscaliser les crédits carbone, le risque de « greenwashing » n'est jamais loin. « Le fait de mettre tous ces acteurs locaux autour d'une même table, de suivre et de comparer leurs résultats crée une émulation positive et les force à agir », répond Anne Rostaing. Le port Atlantique, sixième plus grand port maritime de France en termes de tonnage, s'attaque désormais aux émissions liées à la construction de ses quais et de ses routes au lieu de s'en tenir à sa flotte de véhicules et au chauffage des bâtiments, assure Bernard Plisson, le directeur stratégie et transition écologique.

S'il juge que l'ambition de neutralité carbone en 2040 va « dans le sens de l'histoire », Alexandre Clavel, membre de l'association locale Aunis en transition, conserve un « certain scepticisme, en raison des intérêts économiques en jeu », rappelant que le projet n'empêche pas l'agrandissement du parking à avions de l'aéroport de La Rochelle ou l'extension du port de commerce. « Il ne faudrait pas que cela se résume à un récit de marketing territorial. »

Alors que la rénovation des logements patine, que la voiture reste omniprésente en périphérie et que l'opposition aux éoliennes est vivace, « la neutralité carbone en 2040, ça va être très dur. Sans doute qu'on n'y arrivera pas, confie Anne Rostaing. Mais le fait de fixer une ambition forte nous servira à aller loin. »

AUDREY GARRIC



Ci-dessus, Sandrine Guihéneuf, directrice technique du parc naturel régional du Marais poitevin, à Frontenay-Rohan-Rohan (Deux-Sèvres), le 30 mars. Ci-contre, l'électrolyseur installé dans le quartier bas carbone Atlantech, de Lagord (Charente-Maritime), transformé l'énergie solaire en hydrogène.

PHOTOS THOMAS LOUAPRE/DIVERGENCE POUR « LE MONDE »

## Solutions pour le climat : le rapport du GIEC publié avec retard

COMMENT FREINER la surchauffe de la planète et enrayer les dégâts et souffrances qu'elle inflige, tant aux humains qu'à la nature ? C'est à cette épineuse question, éminemment politique, que doit répondre le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), dans un nouveau rapport qui devrait être publié lundi 4 avril, à 17 heures. Cet opus constitue le troisième et dernier volet de son sixième rapport d'évaluation, détaillant l'état des connaissances scientifiques sur le changement climatique. Le premier, publié en août 2021, a mis en lumière l'accélération sans précédent du réchauffement. Le deuxième, fin février, a décrit ses effets toujours plus ravageurs, généralisés et désormais souvent irréversibles sur la population et les écosystèmes. Le troisième rapport détaille l'éventail des solutions pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

L'approbation du rapport, qui devait s'achever vendredi 1<sup>er</sup> avril, a pris beaucoup de retard. Les délégués se sont mis d'accord sur un texte, dimanche 3 avril, tard dans la soirée, mais celui-ci devait être encore formellement approuvé, lundi matin. Comme

pour tous les rapports du GIEC, le « résumé à l'intention des décideurs », condensé politiquement sensible du rapport scientifique de plusieurs milliers de pages, a été négocié à l'aprem, durant deux semaines, par les représentants des 195 pays membres, en collaboration avec les auteurs qui ont le dernier mot. Mais la séance a joué les prolongations, enregistrant le plus long retard depuis la création du GIEC, en 1988. Les blocages ont porté sur la sortie des énergies fossiles, la finance, le rôle des technologies ou les questions d'équité, selon des observateurs.

### « Pas de remède miracle »

Les 17 chapitres de ce troisième rapport doivent passer en revue les scénarios possibles pour freiner le réchauffement, déclinant les options par grands secteurs (énergie, transport, industrie, agriculture...), sans oublier les questions de l'acceptabilité sociale, de la sobriété et de la place des technologies, comme le captage et le stockage du CO<sub>2</sub>. « Il n'y a pas de remède miracle contre la crise climatique, mais il y a une arme du crime : les énergies fossiles. Il n'y a plus de place pour leur expansion », pré-

vient Nikki Reisch, directrice climat et énergie du Center for International Environmental Law, et l'une des observatrices de la séance d'approbation. Les ONG appellent à sortir du charbon, du pétrole et du gaz et à mettre fin à leurs subventions, mais aussi à développer les énergies renouvelables, à transformer les systèmes agricoles et alimentaires ou à accroître la finance climatique. « Nous avons déjà les solutions en main, mais il faut les déployer à une échelle plus grande », insiste Stephen Cornelius, du WWF Royaume-Uni. On peut encore agir, mais la fenêtre se réduit vite. »

Le monde n'est pas sur la bonne trajectoire. Les émissions de CO<sub>2</sub> du secteur de l'énergie ont bondi de 6 % en 2021, pour atteindre un record historique. Elles devraient encore augmenter de 14 % d'ici à 2030, par rapport à 2010 – si les pays appliquent leurs plans climat –, alors qu'il faudrait les réduire de 45 % pour garder une chance de ne pas dépasser 1,5 °C de réchauffement. Les promesses des Etats mettent actuellement la planète sur la voie d'un réchauffement de 2,7 °C, à la fin du siècle. ■

AU. G.